

La Voix de l'Ain

AVIS IMPORTANT
Pour le département de l'Ain, le tarif 2022 d'insertion des annonces légales est fixé par l'arrêté du 19 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, à 0,183 € du caractère et à un forfait spécifique selon la forme des sociétés pour les annonces de constitutions, de dissolution et liquidation ainsi que les procédures collectives.

Annonces administratives



AVIS DE PUBLICITE

MAIRIE OYONNAX
M. Michel PERRAUD - Maire
126 RUE ANATOLE FRANCE
BP 817
01100 OYONNAX
Tél : 04 74 77 00 06 - Fax : 04 74 77 18 60
Mél : correspondre@aws-france.com
Web : http://www.oyonnax.fr
SIRET : 21010283600017
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.
Durée : 3 mois
Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.
Nombre de titulaires : 3 au maximum
Objet : Publications municipales
Référence acheteur : 2209PUBL
Type de marché : Fournitures
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Accord-Cadre
Lieu de livraison :
126 RUE ANATOLE FRANCE
01100 OYONNAX
Durée : 3 mois
Description : Montant HT maximum pour la durée du contrat : 52275,00 € HT.
L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.
Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées : Non
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualifications et capacités de l'activité professionnelle :
Attitude à exercer l'activité professionnelle :
Liste et description succincte des conditions :
La liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation
Marché réserve : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
35% Délai d'exécution
30% Qualité constatée des échantillons des supports de communication
10% Délai de livraison
25% Prix des prestations
Renseignements administratifs :
Service Marchés Publics
Tél : 04 74 81 72 17
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Remise des offres : 03/10/2022 à 16h00 au plus tard
Envoi à la publication le : 05/09/2022
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://ajvs-soft.marchés-publics.info/ 2297426

PREFECTURE DE L'AIN
Bureau de l'aménagement de l'urbanisme et des installations classées

AVIS

Installations classées pour la protection de l'environnement

Par arrêté préfectoral en date du 22 août 2022, a été décidée la mise à disposition du public de la demande d'enregistrement présentée par la SA Fromagerie GUILLOTEAU, dont le siège social est situé à PELUSSIN - Zone industrielle « Le Planil », en vue d'augmenter la capacité de production de son unité de traitement et de transformation du lait située à Route des Ecassaz - BELLEY, pendant une durée de quatre semaines, du lundi 26 septembre 2022 à 8H00 au vendredi 21 octobre 2022 à 16H30 inclus, sur le territoire de la commune de BELLEY.

L'activité précitée répertoriée sous les rubriques n°(s) 2230-1, 4733-1, 2910-A-2, 4422-2 et 4441-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement est soumise au régime de l'enregistrement au titre du Code de l'environnement - Livre V - Titre 1er.

Le dossier de cette demande, ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations du public, restera déposés à la mairie de BELLEY et mis à la disposition du public pendant toute la durée de la consultation en ligne sur le site internet de la préfecture de l'Ain, à l'adresse suivante : http://www.ain.gouv.fr/installations-classées-516.html

Les observations pourront également être transmises au bureau de l'aménagement, de l'urbanisme et des installations classées de la préfecture de l'Ain par courrier ou par voie électronique (pref-environnement@ain.gouv.fr), du lundi 26 septembre 2022 à 8H00 au vendredi 21 octobre 2022 à 16H30 inclus. Il est précisé que les pièces jointes annexées aux messages électroniques doivent avoir une capacité inférieure à 5 Mega-Octets (Mo). Ces observations seront annexées au registre par la Préfecture à l'issue du délai de consultation du public.

Cet avis sera publié sur le site internet de la préfecture de l'Ain. A l'issue de la consultation, la décision relative à la demande d'enregistrement présentée par la SA Fromagerie GUILLOTEAU fera l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel, ou d'un arrêté préfectoral de refus. 2296770



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°2022/005 du 21 juillet 2022, le maire de CURTAFOND a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. RUFILL Patrick en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera à la mairie de CURTAFOND du 05 au 19 septembre 2022 aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet de la commune : curtafond-mairie.fr. Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie - Les mardis 06 et 13 septembre : 13h30-16h30 - Les vendredis 09 et 16 septembre : 15h00-18h00

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de CURTAFOND ou par voie électronique à l'adresse suivante : secretariat@curtafond-mairie.com. Au terme de l'enquête, la modification du Plan Local d'Urbanisme sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront comptés de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

CHAQUE VENDREDI

La Voix de l'Ain
Salle polyvalente du hameau de Chongnes, 01260 VAALROMEY-SUR-SÉRAN, 2296899

RÉUNION PUBLIQUE

Dans le cadre de l'élaboration de son PLU à travers le PADD (projet de Développement et de Développement Durable), la commune de Valromey-sur-Sérain, organise une seconde réunion publique le :

Mercredi 14 septembre à 18h30
Salle polyvalente du hameau de Chongnes, 01260 VAALROMEY-SUR-SÉRAN, 2296899



COMMUNE DE BUELLAS

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Mairie d'ouvrage :

Commune de BUELLAS

10 rue de la Mairie

01310 BUELLAS

Objet du marché : Restructuration d'une boucherie à CORGENON sur la commune de 01310 BUELLAS

Type de marché de travaux : exécution

Lieu d'exécution et de livraison : Boucherie de CORGENON 01310 BUELLAS

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

Des variantes seront-elles prises en compte : non

Prestations divisées en lots : oui, 9 lots

Lot 01 : Terrassements -VRD

Lot 02 : Démolitions -gros œuvre

Lot 03 : Charpente-ouverture-zinguerie

Lot 04 : Menuiseries extérieures - Métallerie

Lot 05 : Menuiseries intérieures

Lot 06 : Platerie-peinture-plafonds

Lot 07 : Carrelage -faïences

Lot 08 : Electricité-courants faibles

Lot 09 : Chauffage-ventilation-plomberie sanitaire

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Mardi de travaux) : Janvier 2023

Durée du marché ou délai d'exécution : 3 mois hors période de préparation

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée : l'euro

Justifications à produire quant aux qualifications et capacités du candidat : Se référer au règlement de la consultation

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 29 septembre 2022 à 12h00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Retrait des dossiers de consultation : https://www.lavoixdelain.fr/marchés-publics.html

Date d'envoi à la publication : 06/09/2022 2297515



COMMUNE DE COLLONGES

MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

Date d'envoi de l'avis à publication : le 6 septembre 2022

Nom de la collectivité :

Commune de Collonges

Adresse : 10 Grand rue

01550 COLLONGES

Nom du représentant : Lionel PERRÉAL, Maire

Objet et description du marché : Renovation d'un bâtiment de gendarmerie

Procédure : procédure adaptée en application de l'article L. 2123-1 du code de la commande publique

Type de marché : marché de travaux

Nombre de lots : 10

Lot 1 : maçonnerie

Lot 2 : isolation par l'extérieur zinguerie

Lot 3 : menuiserie extérieure aluminium

Lot 4 : électricité

Lot 5 : plomberie sanitaire chauffage

Lot 6 : plâtrerie peinture

Lot 7 : carrelage faïence

Lot 8 : menuiserie intérieure

Lot 9 : métallerie

Lot 10 : terrassement

Lieu d'exécution : 162 rue de l'église 01550 COLLONGES

Lieu d'obtention, de consultation et de téléchargement du dossier de consultation : www.lavoixdelain.fr/marchés-publics

Dépôt des offres en deux temps : 1/ Engagement de confidentialité à remplir 2/ Date limite de dépôt des offres : le jeudi 20 octobre à 12h

Les candidats pourront déposer les candidatures et les offres à l'adresse suivante : www.lavoixdelain.fr/marchés-publics

IMPORANT : Pour des renseignements complémentaires (techniques et/ou administratifs) merci d'envoyer un mail via la plate-forme de la voix de l'Ain : www.lavoixdelain.fr/marchés-publics 2297445

ANNONCES LÉGALES



L'assurance d'un accompagnement professionnel dans vos démarches

04 74 23 80 70

annonces.legales@voixdelain.fr
18 bis, rue Lalande - CS 20088
01003 BOURG-EN-BRESSE Cedex



DEPARTEMENT DE L'AIN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Arrêt du zonage d'assainissement

Par arrêté n°2022/174 en date du 30/08/2022 le Maire de la commune de SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'arrêt du zonage d'assainissement pour une durée de 15 jours consécutifs du lundi 26 septembre 2022 au lundi 10 octobre 2022 inclus. Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobile, côte et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et consultables en Mairie de SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS, du lundi 26 septembre 2022 au lundi 10 octobre 2022 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture : - Le lundi, jeudi et vendredi : 10h00-12h00 / 14h00-16h00, - Le mercredi : 8h30-12h00, - Le samedi : 9h00-11h30. Le dossier soumis à l'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune : www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr rubrique : Enquête/Marché public. Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit par voie postale à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS, Place de l'hôtel de ville, 01990 SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS, ou par mail à secretariat@mairie-stm.fr

Monsieur REPQUET Dominique a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de LYON. Monsieur le Commissaire Enquêteur accueillera le public pour recevoir ses observations en mairie : - Le 26 septembre 2022 : 10h00-12h00, - Le 1er octobre 2022 : 9h00-11h30, - Le 10 octobre 2022 : 14h00-16h00. A l'issue de l'enquête publique, les administrés pourront consulter son rapport et ses conclusions à la Mairie de SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Maire, Marcel LANIER 2297086

Le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale. Au terme de l'enquête, la modification du Plan Local d'Urbanisme sera approuvée par délibération du conseil municipal. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus. Le Maire, Marc ROCHET 2297135

La Voix de l'Ain

LA VOIX DE L'AIN est un hebdomadaire édité par la SAS H.C.R.
Siège social : 18 bis, rue Lalande - 01003 Bourg-en-Bresse - Tél: 04 74 23 80 50
www.lavoixdelain.fr - courriel : redaction@voixdelain.fr

Associé

SOGEMEDIA

Président Jean-Pierre de Kerrauou, Directeur général

Corinne BERNARD

Directeur Rédactrice en chef Corinne GARAY

Publicité nationale

Abonnement 1 an

Commission paritaire

ISSN : Ed. A - 2553-9477 / Ed. B - 2553-9371 / Ed. C - 2554-0920 / Ed. D - 2554-0939 / Ed. E - 2742-3050 / Ed. F - 2780-3554

Impression édition Bresse : C.I.P.O. Saint-Lô

Taux de fibres recyclées : 100% Ecablar européen du fournisseur sur ce papier n° 919/7001 - Prix 0,011 kg/t

Impression autres éditions : DIGITAPRINT - AVEFINE-SUR-HELPE

Origine du papier : France/Allemagne - Certification papier produit à partir de fibres FSC® - Pict01022 (bois de Forêts Certifiés Gécès Durables)



Commission paritaire

ISSN : Ed. A - 2553-9477 / Ed. B - 2553-9371 / Ed. C - 2554-0920 / Ed. D - 2554-0939 / Ed. E - 2742-3050 / Ed. F - 2780-3554

Impression édition Bresse : C.I.P.O. Saint-Lô

Taux de fibres recyclées : 100% Ecablar européen du fournisseur sur ce papier n° 919/7001 - Prix 0,011 kg/t

Impression autres éditions : DIGITAPRINT - AVEFINE-SUR-HELPE

Origine du papier : France/Allemagne - Certification papier produit à partir de fibres FSC® - Pict01022 (bois de Forêts Certifiés Gécès Durables)



Commission paritaire

ISSN : Ed. A - 2553-9477 / Ed. B - 2553-9371 / Ed. C - 2554-0920 / Ed. D - 2554-0939 / Ed. E - 2742-3050 / Ed. F - 2780-3554

Impression édition Bresse : C.I.P.O. Saint-Lô

Taux de fibres recyclées : 100% Ecablar européen du fournisseur sur ce papier n° 919/7001 - Prix 0,011 kg/t

Impression autres éditions : DIGITAPRINT - AVEFINE-SUR-HELPE

Origine du papier : France/Allemagne - Certification papier produit à partir de fibres FSC® - Pict01022 (bois de Forêts Certifiés Gécès Durables)